



# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juillet 2020

## Compte rendu de séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le Vendredi 17 juillet 2020, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian Gavelle.

### Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Willy **Frérot**, M. Christophe **Bénard**, Mme Cindy **Bourgois**, Mme Corinne **Oyer**, M. Arnaud **Gueudet**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

### Étaient absents excusés :

Mme Valérie **Devillers** donne pouvoir à M. Jacques **Laporte**  
M. Gaëtan **Deffontaines** donne pouvoir à M. Pascal **Drocourt**  
Mme Céline **Lemaire** donne pouvoir à M. Christophe **Dewachter**

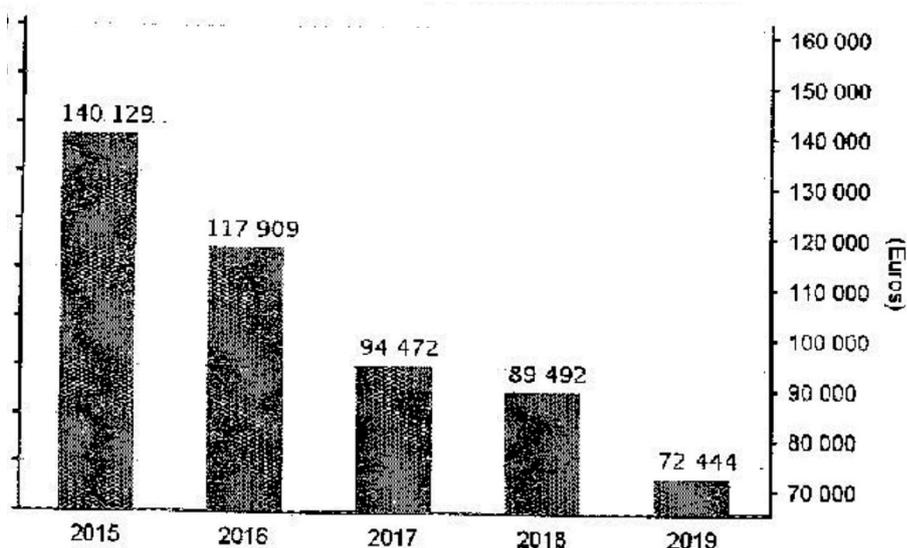
Secrétaire de séance : M. Pascal **Drocourt**

## 1 ) Budget primitif 2020 :

Le Conseil Municipal approuve et vote, à l'unanimité, le Budget Primitif pour 2020 de M. le Maire, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>	548 849,00 "	548 849,00 "
<b>INVESTISSEMENT</b>	371 870,00 "	371 870,00 "

Pour information, nous vous communiquons l'évolution du capital restant dû des emprunts communaux au 31 décembre de chaque année, depuis 2015.



## 2 ) Subventions aux Associations :

L'épidémie de Coronavirus a bloqué notre pays pendant plusieurs mois et empêche encore , à ce jour la reprise normale des activités de nos Associations communales.

De ce fait, lors de sa réunion, la Commission du budget et des finances a proposé une baisse de 25% des subventions accordées à ces Associations pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal accepte , à l'unanimité, cette proposition.

## 3 ) Taxes d'Imposition locales :

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter **le taux des taxes communales** pour l'année 2020.

## 4 ) Travaux de peinture dans la classe de CE1/CE2 :

Plusieurs devis sont proposés pour des travaux de peinture ( classe de CE1/CE2, couloir, toilettes et plafond de la cuisine de la cantine)

Le Conseil Municipal délibère et retient l'entreprise SALLÉ de Haudvillers pour ces travaux pour un montant de **6 418,50 Ö.T.T.C.**

Deux autres entreprises proposaient les devis suivants :

8 763,41 " T.T.C pour l'entreprise JF à DOM

8 375,16 " T.T.C pour l'entreprise ROUET

## 5) Délibération concernant la coupe de peupliers :

Un devis pour la coupe de peupliers a été reçu. Ce dernier manquant de clarté, le Conseil municipal décide de reporter son étude afin de permettre de collecter des informations plus précises.

## 6) Information concernant les travaux de reconstruction du mur de l'école :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal des modalités pour le lancement de la consultation pour les travaux de reconstruction du mur en pierre de l'enceinte de l'école suite au sinistre du 10 janvier 2020. M. le Maire précise que la procédure utilisée est une procédure adaptée, selon les dispositions de l'article R 2123-1 du Code de la Commande Publique.

La Commission d'Appel d'Offres se réunira prochainement pour l'étude des devis qui seront proposés.

## 7) Modification concernant la composition de la commission d'Appel d'Offres :

Nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres :

M. Christian Gavelle , Maire et Président puis :

**Titulaires** : M. Jacques Laporte, M. Willy Frérot et M. Arnaud Gueudet

**Suppléants** : M. Mikaël Bénard, M. Sébastien Rose et M. Christophe Dewachter

## 8) Délibération concernant la participation de la commune au dispositif « Pass permis citoyen » et autorisation de signer la convention avec le département :

Le Pass Permis Citoyen est une aide financière de 600" , sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans révolus. Désormais, il est également ouvert aux jeunes qui ont obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée.

Ce dispositif, innovant et unique en France, permet aux Oisiens de moins de 20 ans de financer leur permis de conduire en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la participation de la commune à ce dispositif et autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat avec le Conseil Départemental.

Pour des informations supplémentaires, se rendre sur le site :

<http://www.oise.fr/mes-services/education-jeunesse/pass-permis-citoyen/>

## 9 ) Délibération fixant le prix d'une concession pour un caveau Cynéris et modification du règlement général du cimetière :

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier le règlement du nouveau cimetière pour l'installation de caveaux Cynéris.

Le caveau Cynéris est un petit caveau enterré aux dimensions réduites qui permet le regroupement d'urnes funéraires.

Le règlement du cimetière imposera les dimensions de ces caveaux et leur emplacement.

Les prix seront les suivants :

- concession de 30 ans : 150 "
- concession de 50 ans : 180 "

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité cette nouvelle réglementation.

## 10 ) Délibération concernant les coupes inscrites en 2020 au programme de l'ONF (Office National des Forêts ) dans les bois communaux :

La superficie des bois communaux étant supérieure à 25 hectares, leur gestion en est obligatoirement confiée à l'ONF.

Une coupe de clairissement était initialement prévue en 2020. M. le Maire propose le report de cette coupe en début 2021.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité cette proposition.

## 11) Délibération pour la Commission Communale des Impôts directs :

Le Conseil Municipal établit la liste de proposition des contribuables appelés à siéger à la Commission communale des impôts directs ( C.C.I.D).

24 personnes sont proposées, 12 d'entre elles seront retenues par la Direction Départementale et régionale des finances publiques.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- ◆ M. le Maire informe que la subvention de l'État pour le remplacement de 3 poteaux incendie de la commune a été validée.  
Montant H.T de l'opération : 7 050 "  
Montant de la subvention : 3 525 "
- ◆ Pour information, le spectacle de Noël aura lieu le **Vendredi 11 décembre 2020**, en soirée. Bien évidemment, ce spectacle pourrait être annulé en fonction de l'évolution de l'épidémie de Coronavirus.
- ◆ M. Dewachter signale que le container à vêtements, sur le parking de la salle des fêtes, sera prochainement enlevé. Après de nombreuses relances, la société de collecte de tissus semble être dans l'impossibilité d'effectuer les ramassages... Il est inacceptable pour la Commune d'avoir un amas permanent de déchets textiles sur le parking. Désormais, chacun devra déposer les vêtements dans les déchetteries locales.
- ◆ M. Dewachter informe qu'il a été nécessaire de faire intervenir la police de l'eau pour faire constater le puisement de l'eau d'un ruisseau pour l'alimentation de tongs privés. Les locataires et propriétaires de ces terrains recevront des mises en demeure afin de pallier ces infractions.

- ◆ M. Drocourt informe que le compte rendu des séances du Conseil Municipal peut être « dématérialisé ». Dans un **souci écologique et économique**, il est proposé de prendre connaissance des comptes rendus en allant sur le site de la commune ( <http://communesenantes.e-monsite.com> ). Il sera toujours possible pour les personnes qui le souhaitent de recevoir dans leur boîte aux lettres la version papier.

**Il est indispensable de nous faire connaître votre choix, en complétant le coupon réponse sur la page suivante.**

**En absence de réponse de votre part d'ici décembre prochain, les comptes rendus ne vous seront plus distribués en 2021.**

- ◆ M. Mikaël Bénard signale qu'il serait souhaitable de faire quelques travaux de peinture au niveau des équipements sportifs de la Commune afin que ces lieux puissent garder leur attrait.
- ◆ M. Laporte soulève le problème des locations de la salle des fêtes dès la rentrée. Les protocoles de nettoyage et de désinfection en vigueur risquent de perturber sérieusement le planning de réservations pour les Associations.

La séance est levée à 23 h 45.



Jours des permanences de la Mairie ( de 17 h 30 à 19 h 30) :

Vendredi 31 juillet 2020

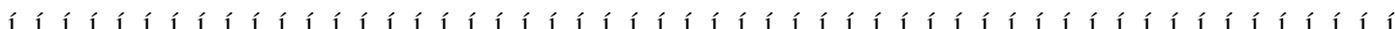
Mardi 18 août 2020

Mardi 25 août 2020

Vendredi 28 août 2020

EN CAS D'URGENCE, s'adresser à Monsieur le Maire ou aux adjoints :

Maire	<b>M. Gavelle</b>	<i>Senantes</i>	06.35.25.50.70	03.44.82.62.08
Adjoint	<b>M. Dewachter</b>	<i>Senantes</i>	06.34.90.38.55	
Adjointe	<b>Mme Devillers</b>	<i>Corbeauval</i>	06.32.51.48.19	
Adjoint	<b>M. Laporte</b>	<i>Goulancourt</i>	06.22.49.91.74	03.44.82.75.28
Adjoint	<b>M. Drocourt</b>	<i>Bois Aubert</i>	06.86.05.60.24	



à déposer dans la boîte aux lettres  
de la Mairie

ou

à envoyer à l'adresse suivante :

Mairie de Senantes  
4 place de l'église  
60 650 Senantes